

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 septembre 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 22 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Laure-Agnès CARADEC - Gérard CHENOZ - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Daniel HERMANN - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy SAUVAYRE - Guy TEISSIER.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Robert ASSANTE - Roland BLUM - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Albert GUIGUI - Michel ILLAC - Jérôme ORGEAS - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Dominique TIAN - Didier ZANINI.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

FCT 002-1185/15/BC

■ Définition d'emplois créés à la nomenclature

DPRH 15/13681/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, il convient de définir les missions, ainsi que le niveau de recrutement et de rémunération relatifs à des emplois créés à la nomenclature de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, notamment son article 3-3 ;

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

- Le décret n° 87-1097 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux ;
- Le décret n°87-1098 du 30 décembre 1987 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux administrateurs territoriaux ;
- Le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
- Le décret n° 87-1100 du 30 décembre 1987 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux attachés territoriaux ;
- Le décret n°90-126 du 9 février 1990 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ;
- Le décret n°90-127 du 9 février 1990 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux ingénieurs territoriaux ;
- La délibération du Bureau de Communauté FAG 06/448/BC du 13 juillet 2006 relative à la définition d'emplois créés à la nomenclature ;
- Les délibérations relatives à la nomenclature des emplois de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004-094/14CC du 23 mai 2014 portant délégation du Conseil au Bureau.

Sur le rapport du Président,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- Que parmi les emplois vacants créés à la nomenclature, il convient de définir treize postes.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvées les définitions d'emplois suivantes pour des postes permanents à temps complet :

- Un chargé de mission enseignement supérieur et recherche (Direction de la Compétitivité du Territoire),
- Un chargé de mission relations internationales (Direction Attractivité et Promotion Internationale),
- Un Chef de service marketing territorial et relations internationales (Direction de l'Attractivité et de la Promotion Internationale),
- Un Directeur de la Stratégie, Prospective et Développement des Territoires (Direction Générale Adjointe Développement Economique),
- Un chargé de mission Innovation (Direction de la Compétitivité du Territoire),
- Deux chargés d'affaires Entreprises (Direction de la Compétitivité du Territoire),
- Un Directeur de l'attractivité et de la Promotion Internationale (Direction Générale Adjointe Développement Economique),
- Un chargé de mission Patrimoine et Logistique (Direction Générale Adjointe Ressources),
- Deux acheteurs (Direction Achats et Commande Publique),
- Un conseiller technique économie (Direction Générale des Services).
- Un chargé de gestion DSP (Direction des Ports).

1/ Un chargé de mission enseignement supérieur et recherche inscrit à la nomenclature en référence du grade d'attaché territorial ou d'ingénieur territorial et rattaché à la Direction de la compétitivité du territoire :

Description du poste : Sous l'autorité du Chef de service Innovation, Enseignement supérieur et recherche:

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

- Suivi avec les services compétents et les partenaires extérieurs des projets Enseignement Supérieur et Recherche soutenus par MPM.
- Suivi et reporting des projets des partenaires Enseignement Supérieur & Recherche en particulier AMU, Centrale et EPST (CNRS...).
- Suivi et instruction des projets de MPM qui accompagnent le Plan Campus.
- Suivi et instruction des projets soutenus par MPM du CPER 2014-2020.
- Mise en œuvre des outils de suivi et d'observation des acteurs de l'ESR.
- Suivi administratif et financier de l'activité.

Profil : Formation d'études supérieures. Connaissance du fonctionnement des établissements universitaires et des organismes de recherche ainsi que des politiques publiques d'innovation et de développement économique.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché territorial ou d'ingénieur territorial et au régime indemnitaire y afférent.

2/ Un chargé de mission relations internationales inscrit à la nomenclature en référence du grade d'attaché territorial ou d'ingénieur territorial et rattaché à la Direction de l'Attractivité et de la Promotion Internationale.

Description du poste : Sous l'autorité du chef de service Marketing Territorial et Relations Internationales :

- Proposition d'une stratégie de promotion à l'international, propre à MPM, et complémentaire à celles des autres acteurs du territoire (pays cibles, filières...).
- Soutien à la stratégie par une méthode de mise en œuvre de la diplomatie économique s'appuyant sur la place prépondérante de la ville-centre dans ce domaine.
- Proposition et organisation du fonctionnement du conseil des acteurs de l'attractivité.
- Initiative en lien avec les autres services de la direction des actions originales de promotion, événements, rencontres ...
- Rôle d'interlocuteur technique privilégié des chargés de mission international des partenaires, Provence Promotion, Euromed ...
- Développement d'un relationnel de premier ordre avec les autres acteurs à l'international que sont AMU, la CCIMP, les pôles de compétitivité ...
- Conseil et apport du contenu économique lors d'accueil de délégations étrangères.
- Organisation des visites de manière professionnelle visant à mettre en valeur les atouts de l'offre territoriale.
- Proposition de la réalisation de supports dédiés en lien avec le service promotion si besoin.
- Utilisation des nouveaux moyens de communication pour asseoir ces actions de promotion.

Profil : Master 2 marketing ou école de commerce. Maîtrise des langues étrangères notamment l'anglais. Expertise en matière de promotion, prospection à l'international.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché territorial ou d'ingénieur territorial et au régime indemnitaire y afférent.

3/ Un Chef de service marketing territorial et relations internationales inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux et rattaché à la Direction de l'Attractivité et de la Promotion Internationale.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur de l'Attractivité et de la Promotion Internationale :

- Co-construction avec les acteurs économiques (organismes consulaires, union patronale, université...) de la stratégie de marketing territorial.
- Mise en œuvre d'une stratégie de marketing innovante et à la hauteur des ambitions du territoire et de la future métropole.

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

- Organisation du marketing des écosystèmes et filières de références du territoire de manière à les rendre lisibles et visibles.
- Initiation et pilotage de la réflexion autour de la marque de territoire en lien étroit avec le directeur et en s'appuyant si besoin sur des ressources extérieures.
- Proposition d'actions concrètes de promotion du territoire (salons, missions, animation etc), en complément et en cohérence de celles déjà entreprises tant par MPM que par ses partenaires.
- Proposition d'actions de promotion et de relations publiques au niveau international permettant de renforcer la stratégie économique et le marketing du territoire.
- Proposition de démarches nouvelles sur des supports modernes visant à renouveler, voire conforter la nouvelle image du territoire.
- Investigation de nouveaux champs de compétences du territoire et proposition de leur mise en valeur.

Profil : Diplôme d'enseignement supérieur en marketing territorial ou école de commerce. Expérience minimale de 5 ans en matière de stratégie territoriale dans le développement. Connaissance des techniques de marketing territorial, des métiers de la communication et de l'environnement des entreprises et des affaires internationales. Maîtrise de la langue anglaise.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade de directeur territorial et au régime indemnitaire y afférent.

4/ Un Directeur de la Stratégie, Prospective et Développement des Territoires inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des administrateurs territoriaux et rattaché à la Direction Générale Adjointe Développement Economique

Description du poste : Sous l'autorité du Direction Générale Adjointe Développement Economique :

- Pilotage avec ses équipes de la stratégie commerciale et suivi de l'urbanisme commercial, de la stratégie tertiaire et du développement des activités de bureaux, de la stratégie foncière et de toute autre stratégie ou schéma jugé nécessaire, en lien avec les 2 autres directions.
- Pilotage de la contribution économique de la Communauté urbaine aux différents documents d'urbanisme (Scot, Plu...) .
- Organisation, en lien avec le Directeur Général Adjoint et sa chargée de mission, de la gouvernance économique du territoire, du suivi des propositions et des plans d'action.
- Coordination entre la Direction Générale Adjointe et les communes et/ou leur groupement, en particulier pour le suivi des plans de développement.
- Pilotage du service Europe, en particulier dans sa mission de gestion des fonds européens au niveau administratif et financier.
- Participation à l'évolution du service vers des fonctions de développement et d'appui aux directions.

Profil : Diplôme d'études supérieures permettant de développer des visions stratégiques du développement de l'agglomération. Expérience de pilotage et de management d'équipe dans un environnement complexe.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade de directeur ou d'administrateur territorial et au régime indemnitaire y afférent.

5/ Un chargé de mission Innovation inscrit à la nomenclature en référence du grade d'attaché territorial ou d'ingénieur territorial et rattaché à la Direction de la Compétitivité du Territoire.

Description du poste : Sous l'autorité du Chef de service Innovation et Enseignement Supérieur et Recherche :

- Suivi du fonctionnement des pôles, de la feuille de route, des comités de pilotage, des projets spécifiques et projets collaboratifs de R & D du Fonds Unique Interministériel et des projets structurants concernant les pôles de compétitivité.
- Suivi des structures d'aide à l'innovation.
- Evaluation des dispositifs.

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

- Proposition et mise en œuvre d'un programme d'animation de l'écosystème et des territoires innovants de MPM (les 25 ans du Technopôle, les 12/14 du Technopôle, la Rentrée du Technopôle, Rencontres de l'Innovation...).

Profil : Diplôme d'études supérieures : Master 2 dans les domaines de l'aménagement et/ou du développement économique. Expérience confirmée sur des fonctions similaires.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché territorial ou d'ingénieur territorial et au régime indemnitaire y afférent.

6/ Deux chargés d'affaires Entreprises inscrits à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux et rattachés à la Direction de la Compétitivité du Territoire.

Description du poste : Sous l'autorité du Chef de service Entreprises :

- Gestion de la commercialisation et de la cession des terrains des nouveaux espaces de développement économique d'un territoire de MPM.
- Implantation et accompagnement des entreprises
- Structuration d'une offre territoriale pour attirer les entreprises en relation avec les partenaires publics et privés.
- Animation des réseaux locaux de chefs d'entreprises
- Accompagnement des acteurs immobiliers sur leur territoire (investisseurs, promoteurs, commercialisateurs...).
- Participation à la conception et à la mise en œuvre de supports de communication et des événementiels professionnels (MIPIM, SIMI, Forum de l'emploi, ...).
- Veille territoriale et sectorielle.

Profil : Diplôme de formation supérieure (école de commerce ou équivalent). Expérience confirmée sur des fonctions similaires.

Rémunération : la rémunération de ces emplois sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché principal territorial et au régime indemnitaire y afférent.

7/ Un Directeur de l'Attractivité et de la Promotion Internationale inscrit à la nomenclature en référence du grade d'administrateur territorial et rattaché à la Direction Générale Adjointe Développement Economique.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint Développement Economique :

- Mise au point de la stratégie de l'attractivité de MPM avec les acteurs économiques.
- Préparation des outils de marketing territorial, de filières et de promotion économique.
- Participation aux salons, aux événements et aux manifestations en France et à l'Etranger.
- Organisation de l'accueil de délégations et des déplacements à vocation économique
- Organisation des partenariats avec l'ensemble des acteurs autour de l'attractivité de la Métropole.
- Développement de la stratégie touristique
- Animation de l'équipe de la Direction de l'Attractivité et de la Promotion Internationale.

Profil : Diplôme d'enseignement supérieur : école de commerce ou master spécialisé. Connaissance des techniques de marketing territorial, des métiers de la communication et de l'environnement des entreprises et des affaires internationales. Maîtrise de la langue anglaise.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'administrateur territorial et au régime indemnitaire y afférent.

8/ Un chargé de mission Patrimoine et Logistique inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux et rattaché à la Direction Générale Adjointe Ressources

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

Description du poste : Sous l'autorité du Direction Générale Adjointe Ressources :

- Suivi des dossiers patrimoine et logistique de la DGA Ressources.
- Participation aux réunions de direction.
- Réalisation des études et diagnostics et aide à la décision sur les dossiers patrimoine et logistique.

Profil : Diplôme d'études supérieures. Maîtrise de la conduite de projet et aide à la décision. Expérience professionnelle confirmée sur des missions similaires.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade de directeur et au régime indemnitaire y afférent.

9/ Deux acheteurs inscrits à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des ingénieurs territoriaux et rattachés à la Direction Achats et Commande Publique.

Description du poste : Sous l'autorité du Chef de service achats :

- Pilotage en mode projet de la démarche achat : mode de recueil des besoins, analyse fonctionnelle, revue des spécifications, analyse des offres, sélection de fournisseur...
- Assistance au recensement des besoins de MPM et aide à la réalisation de la computation des seuils (en coordination avec le service méthode et ressources). Consolidation des besoins des prescripteurs et anticipation sur les renouvellements de marchés,
- Étude de l'historique achat de MPM,
- Traitement d'une démarche de marketing achat : analyse des marchés fournisseurs, identification de nouveaux fournisseurs, veille technologique et réglementaire, études d'externalisation, benchmark...
- Définition et animation de la mise en œuvre de la stratégie de consultation et d'achat,
- Assistance du ou des prescripteurs dans la rédaction du CCTP et dans certains cas, rédaction du CCTP.
- Élaboration des outils de consultation et notamment de l'analyse des offres.
- Animation et analyse des offres et le cas échéant présentation du rapport d'analyse devant la CAO, en proposant un choix circonstancié de prestataire.
- Assistance dans la préparation et la réalisation de la négociation, lorsque la procédure le permet.

Coordination du suivi des marchés de son portefeuille d'achat :

- Organisation du pilotage opérationnel du marché : définition du dispositif de pilotage contractuel, des outils de pilotage, des modalités de contrôle (indicateurs, fréquence...)
- Réalisation de la mesure de performance fournisseurs et consolidation des données de suivi du marché en lien les services ou directions des affaires générales.
- Relationnel avec les fournisseurs propres à son portefeuille d'achat,
- Préparation du bilan de marché en s'appuyant sur les prescripteurs.

Profil : Diplôme d'études supérieures requis. Connaissance des règles de l'achat public. Expérience dans les achats publics ou privés souhaitée.

Rémunération : la rémunération de ces emplois sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché principal ou d'ingénieur principal et au régime indemnitaire y afférent.

10/ Un Conseiller technique en charge de l'économie inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emploi des attachés territoriaux et rattaché à la Direction Générale des Services.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur Général des Services :

- Accompagnement des évolutions d'organisation,
- Mobilisation des informations pertinentes dans le domaine d'activité et exploitation,
- Etablissement des diagnostics et formulation de recommandations,
- Conseil auprès des élus sur les opportunités, les risques et les contraintes liées à un dossier,
- Mise en place des outils de pilotage et d'évaluation,

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

- Construction et organisation d'une veille en matière économique.

Profil : Diplôme de formation supérieure. Expérience équivalente dans le domaine d'activité souhaitée.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du dernier grade du cadre d'emploi des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

11/ Un chargé de gestion des DSP inscrit à la nomenclature en référence du grade d'attaché territorial et rattaché à la Direction des Ports

Description du poste : Sous l'autorité du Chef de Service des Ports de plaisance :

- Contrôle de la bonne exécution par les délégataires des contrats de délégations de service public ;
- Gestion des dossiers courants des DSP ;
- Suivi et contrôle financier des DSP ;
- Suivi de l'inventaire des biens des DSP, des travaux, des amortissements, des immobilisations ;
- Analyse et synthèse du rapport annuel d'activité en lien avec les services de l'Inspection générale des services ;
- Création et suivi des tableaux de bord ;
- Passation et garantie des nouvelles délégations de service public ;
- Rédaction des avenants, notes, courriers et tout document utile à la gestion et à la passation de DSP ;
- Suivi des contentieux liés aux DSP.

Profil : Diplôme de formation supérieure (droit et finances) avec expérience confirmée sur des fonctions similaires.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché territorial et au régime indemnitaire y afférent.

Article 2 :

Si ces emplois ne pouvaient être pourvus par des candidats titulaires de la Fonction Publique, ils pourraient être occupés par des agents contractuels disposant de l'expérience professionnelle et de la formation nécessaire pour les occuper.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2015 de la Communauté Urbaine : Sous-Politique A510 - Chapitre 012 - Fonction 020 - Nature 64111 ou par défaut, 64131.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Ressources humaines – Moyens généraux - Juridique

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement et maîtrise des coûts

Jean-Pierre GIORGI

Roland BLUM

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015